

ACDI

Le Canada fournit une aide alimentaire à l'Arménie et à la Géorgie

Le 23 juin 1995, 95-19

Le Canada apportera une aide alimentaire à l'Arménie et à la Géorgie, a annoncé le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet. « Cette aide contribuera à répondre aux besoins essentiels des populations qui sont gravement touchées par les conflits interethniques et les troubles économiques qui secouent ces deux pays depuis leur indépendance », a déclaré M. Ouellet. La contribution, qui s'élève à 1 million de dollars, provient de l'Agence canadienne de développement international. Elle servira à l'envoi d'une cargaison de 1 100 tonnes métriques de farine et de blé et de 220 tonnes métriques de légumineuses. Celle-ci arrivera en Géorgie à la mi-juillet. Une partie de la cargaison sera acheminée en Arménie par voie ferrée. Le Programme alimentaire mondial des Nations Unies se chargera du transport de ces denrées jusqu'en Géorgie et de leur distribution aux groupes cibles dans les deux pays. Les fonds serviront à appuyer les efforts du PAM pour venir en aide à quelque 250 000 Arméniens et 480 000 Géorgiens qui comptent parmi les groupes les plus vulnérables, soit les réfugiés, les femmes et les enfants, les personnes handicapées, les personnes âgées ainsi que les familles qui les accueillent.

CABINET DU PREMIER MINISTRE

Lettre envoyée par le premier ministre Jean Chrétien à M. Hosni Moubarak, président de la République arabe d'Égypte

Le 26 juin 1995

Monsieur le Président, tous les Canadiens ont été très secoués d'apprendre que vous aviez été victime d'une tentative d'assassinat à Addis-Ababa, et ils sont très heureux que vous en soyez sorti indemne. Le gouvernement du Canada condamne vivement ces actes criminels et insensés. J'espère cependant qu'ils ne vous empêcheront pas de poursuivre les politiques constructives que l'Égypte a adoptées. Au Sommet d'Halifax qui s'est déroulé du 15 au 17 juin, j'ai vivement condamné, à l'instar des chefs des autres pays du G-7 et de la Russie, tous les actes de terrorisme international. Nous avons convenu d'échanger encore davantage sur nos expériences concernant les actes de terrorisme ainsi que les enseignements tirés, et d'intensifier notre coopération dans la lutte antiterroriste. Nous avons en outre pressé tous les États qui aident les terroristes de renoncer à cette pratique, et de refuser tout soutien financier ou autre à des organisations terroristes.

À VENIR

4-15 septembre :

Conférence mondiale des Nations Unies sur les femmes (Beijing, Chine)

2-4 décembre :

6^e Sommet de la Francophonie (Cotonou, Bénin)

Pour obtenir des copies supplémentaires du matériel provenant du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, composez le (613) 944-4000 ou sans frais le 1-800-267-8376. Pour obtenir des renseignements sur le matériel provenant d'autres ministères, contactez leurs divisions respectives des communications. «Le commerce et la politique étrangère cette semaine/This Week in Trade and Foreign Policy» est préparé chaque semaine à la Direction des communications sur la politique étrangère (BCF).